

ses ressources et de ses moyens la cause de l'amitié et de la collaboration internationales. Non seulement s'en est-on pris à nos actes et à nos motifs, mais on continuera de les attaquer. Ces accusations sont inquiétantes, non parce qu'elles sont fausses et sans fondement, mais à cause de la mauvaise volonté et du parti pris de ceux qui les lancent. Il serait regrettable que de telles opinions soient entretenues et répandues au pays même par des groupes égoïstes et irréfléchis qui tenteraient, à des fins politiques, de dénaturer et de fausser l'attitude ou les intentions du Canada en ce qui a trait aux affaires internationales.

On reconnaît au Canada, puissance qui s'étend jusqu'au Pacifique, des responsabilités et des intérêts spéciaux dans cette partie du monde. La signature du traité de paix avec le Japon constitue un problème de nature pressante et immédiate. Me fondant sur l'expérience personnelle, je puis affirmer que le Canada, sans figurer parmi les puissances d'occupation, est bien représenté au Japon. La part que nous avons prise à l'activité relative à l'Empire japonais depuis la fin des hostilités a raffermi notre position et nous assure la reconnaissance de nos intérêts dans tout l'extrême Orient. Le Canada sait déjà gré aux Etats-Unis de l'initiative qu'ils ont prise en vue d'amorcer les négociations tendant à la conclusion d'un traité de paix avec le Japon. Nous comptons à cette fin sur la collaboration constante des autres puissances intéressées. Notre premier souci, toutefois, demeure en thèse générale l'amélioration de la situation économique dans le monde et d'une façon plus particulière le rétablissement prochain de l'activité économique en Europe.

La participation du Canada au soulagement de la misère et à la restauration de la vie normale dans tous les pays d'Europe a pris de très vastes proportions, étant donné notre population et nos ressources. Le Gouvernement, a compris l'importance capitale de cette tâche, si bien que plusieurs des difficultés que nous éprouvons aujourd'hui ont résulté ou se sont aggravées du fait que nous nous sommes efforcés de nous acquitter de nos obligations et d'empêcher, autant que possible, nos produits de parvenir à des marchés moins nécessaires, bien que plus profitables. Si l'aide que nous avons fournie aux nations d'Europe avait provoqué, comme nous l'espérons et comme nous le voulions, le redressement économique de ces dernières, plusieurs des mesures provisoires qu'il s'agit d'appliquer ne s'imposeraient pas aujourd'hui. A mon avis, monsieur l'Orateur, la Chambre se rend compte qu'au point de vue purement

égoïste la nation a tout intérêt à appuyer le Gouvernement dans son désir de continuer à participer à la tâche essentielle de la reconstruction de l'Europe, dans toute la mesure de nos ressources et dans le cadre des mesures d'urgence qu'il a fallu imposer.

Le gouvernement américain étudie les modalités de mesures supplémentaires destinées à ramener la stabilité économique en Europe. On ne devrait pas mettre le moins en doute la détermination du Canada de continuer à contribuer à cette entreprise. La conclusion prochaine des traités de paix avec les nations européennes est une tâche essentielle qu'il faut entreprendre et achever le plus tôt possible. Il nous semble aussi que la cause fondamentale de la collaboration et de l'harmonie internationales sera le mieux servie si l'on permet aux petites nations de participer aux négociations en vue de la conclusion des traités de paix avec les nations à la défaite militaire desquelles nous avons tant contribué.

Le Gouvernement et le Parlement sont prêts à consacrer à notre politique extérieure le temps et la méditation qu'exigent son importance et sa complexité en ces temps difficiles. Le peuple canadien ainsi que les habitants et les chefs des autres Etats devraient se rendre pleinement compte que le Canada est un pays souverain au sein des nations de l'univers et que, tout en faisant partie du Commonwealth britannique, notre qualité de membre de l'Organisation des Nations Unies constitue l'essence même de notre politique étrangère, qui vise à l'établissement d'une paix durable dans cet univers bouleversé.

Les Néo-écossais se réjouissent tout particulièrement du rôle important que joue le ministre de la Justice dans la politique internationale, au nom du Canada. Peu d'hommes ont eu l'honneur de servir leur pays avec plus de distinction que notre ministre des Finances du temps de guerre, et, transporté sur la scène plus vaste de l'Organisation des Nations Unies, il ajoute d'excellents états de service à une carrière déjà bien remplie. La nation canadienne ne cesse d'espérer et de prier afin que le succès couronne ses efforts, ainsi que ceux du secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures et de tous les autres distingués messieurs qui ont eu l'honneur et la responsabilité de représenter le Canada sur la scène internationale. Nous espérons que les efforts inlassables des hommes de bonne volonté éloigneront de plus en plus les menaces de guerre et que le monde connaîtra une ère de paix et de prospérité durables.